

Valvital fait rejaillir les thermes de Nancy

by Les Echos - lundi, septembre 03, 2018

<http://correspondances.fr/valvital-fait-rejaillir-les-thermes-de-nancy/>

La Compagnie Européenne des Bains-Valvital va rénover l'établissement thermal de Nancy. Le groupe prévoit un investissement de 97 millions d'euros dans le cadre d'une délégation de service public de trente ans.



Porté par l'architecte Louis Lanternier dans les années 1910, le rêve thermal nancéien prendra forme d'ici à 2022 dans des dimensions revues à la hausse. Le Grand Nancy, qui avait lancé l'an dernier l'appel d'offres prévoyant un investissement de 50 millions d'euros, a retenu le projet d'un montant de 97 millions d'euros présenté par le groupe thermal Compagnie Européenne des Bains-Valvital.

Conçu par les cabinets d'architecture Anne Démians et Chabanne + Partenaires, le projet s'inscrit dans le complexe thermal centenaire qui surplombe Nancy sur 4 hectares. Valvital rénovera la piscine ronde de style Art nouveau et accolera au bâtiment historique un espace bien-être proposant près de 900 mètres carrés de bassins ainsi que des saunas et des hammams.

L'espace sports et loisirs intérieur et extérieur s'inscrira dans la continuité de la piscine olympique existante. Erigé en face de ce bâtiment historique, un site thermal accueillera des curistes, soignera des sportifs souffrant de problèmes ligamentaires et proposera un espace de prévention par l'activité physique en eau thermale. La piscine extérieure Louison-Bobet sera, quant à elle, comblée, soit pour ouvrir un passage vers le parc Sainte-Marie, soit pour accueillir un projet immobilier. Une résidence hôtelière de 76 appartements complétera le Grand Nancy Thermal.

Agrément en rhumatologie

La métropole a obtenu en 2014 l'agrément en rhumatologie, qui permet à ses thermes de traiter des pathologies allant de l'arthrose aux séquelles traumatiques. Elle vise désormais les agréments correspondant à la phlébologie et aux maladies respiratoires. Ancien médecin ORL et président de la Fédération thermale du Grand Est, André Rossinot annonce, par ailleurs, la création à Nancy d'un institut du thermalisme en lien avec l'université de Lorraine.

Présentant 20.000 mètres carrés de surface de plancher, Grand Nancy Thermal sera édifié par Bouygues

Bâtiment Nord-Est, associé à Keo pour les fluides et Egis pour les structures. Exploité pour une durée de trente ans dans le cadre d'une délégation de service public, le programme doit générer 230 emplois et accueillir en rythme de croisière 15.500 curistes, 400.000 entrées pour l'espace sports et loisirs et 432.000 entrées pour l'espace bien-être.

Remous sur la piscine

Adopté à une quasi-unanimité lors du conseil communautaire du 6 juillet dernier, le projet suscite pourtant quelques remous. Une pétition circule pour protester contre la suppression de la piscine Louison-Bobet. Non mentionnée dans l'appel d'offres initial, la subvention d'investissement de 25 millions d'euros - allégée de 5 millions grâce à une subvention de la région Grand Est - inquiète l'opposition, qui rappelle les difficultés de financement récurrentes de la ligne 1 du tram.

Selon le Grand Nancy, le coût de fonctionnement annuel de l'équipement se limitera à 1,84 million d'euros hors taxes par an.